

RELEVÉ DE RÉSULTATS

DELF option professionnelle

Nom et prénom : SCHÖLLNAST Andrea

Nationalité : AUTRICHIENNE

Date et lieu de naissance : 14/02/1986 Graz (AUTRICHE)

N° de candidat : 041461-007030

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 juillet 2005, le titulaire de ce diplôme a subi avec succès les épreuves constitutives du diplôme d'études en langue française niveau B1, avec les résultats suivants :

session :	2012-11-P	centre d'examen :	Bâle - Région Bâloise BL (SUISSE)
ÉCRIT	Production	note	14,00 / 25
	Compréhension	note :	18,00 / 25
ORAL	Production	note :	24,00 / 25
	Compréhension	note :	17,00 / 25
		NOTE FINALE :	73,00 / 100

Le DELF niveau B1 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 5 sur 25 dans chaque épreuve.

Le DELF et le DALF comportent sept niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* :

- DELF A1.1, A1 et A2 : utilisateur élémentaire
- DELF B1 et B2 : utilisateur indépendant
- DALF C1 et C2 : utilisateur expérimenté

n° de diplôme : 041461-201211P-1908510

DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE

DELFF B1

Niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Le Président de la Commission nationale du DELF et du DALF atteste que :

Andrea SCHÖLLNAST
née le **14/02/1986** à **Graz (AUTRICHE)**
de nationalité **AUTRICHIENNE**
a satisfait aux épreuves du diplôme d'études en langue française niveau B1,
et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.

Fait à Sèvres, le 25/03/2013

Le Président de la Commission nationale du DELF et du DALF
Directeur du Centre international d'études pédagogiques



n° de candidat : 041461-007030